



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Le PGSSE : contexte actuel et outils disponibles

**Direction générale
de la santé**

Webinaire CNFPT
23 novembre 2020

Bureau de la qualité des eaux
Nathalie Franques

1. Préambule

2. Contexte européen en évolution : révision de la directive européenne

3. Contexte national actuel

4. Guide Astee : un outil de mise en œuvre du PGSSE

5. Perspectives

1. Préambule

Qu'est ce qu'un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

- Lignes directrices de l'OMS pour la qualité de l'eau de boisson (2004, 2011)
« **water safety plan** »
- Principes généraux :
 - Démarche globale visant à garantir en **permanence** la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau
 - Stratégie générale de prévention et d'anticipation : étude de dangers, plan d'actions adapté
 - Sur l'ensemble du système de production et de distribution d'eau (**ressource → robinet**)
 - Responsabilité de la personne responsable de la production et/ou de la distribution d'eau **PRPDE**
 - Amélioration continue**

1. Préambule

Quelques messages clés autour des PGSSE

- Importance d'un **travail partenarial** :
 - ❑ **Collectivité** : continuité de la démarche dans le temps, planification des investissements → importance d'une maîtrise d'ouvrage
 - ❑ **Service d'exploitation** : compétences techniques (appui prestataire si besoin)

1. Préambule

Quelques messages clés autour des PGSSE

- Démarche **applicable à tous les services d'eau potable** (taille, mode de gestion, géographie)
- Démarche **intégratrice**
- Démarche **progressive** (parcellisée → globale)
- Enjeux de **qualité et de quantité** (dès lors que c'est une source de danger → risque sanitaire)
- **Complémentaire** du suivi de la qualité de l'eau
- Pas d'obligation de recourir à la certification

1. Préambule

En termes de **qualité et de plan d'actions**

- amélioration de la qualité de l'eau : diminution des non-conformités, diminution des plaintes de consommateurs
- nouveaux dangers traités, meilleure connaissance / surveillance des sources de pollution
- adaptation des filières de traitement
- hiérarchisation des priorités d'action

Bénéfices des PGSSE

Cf. RETEX

En termes de **compétences du personnel et d'amélioration des procédures**

- plus grande implication du personnel, meilleure réactivité dans la gestion des alarmes
- meilleure maîtrise opérationnelle, réduction du nombre et de la sévérité des incidents
- meilleure préparation des équipes à la gestion de crise
- amélioration de la cohérence globale des services en local
- amélioration de la connaissance patrimoniale des ouvrages d'alimentation en eau potable, permettant de mieux anticiper leur remplacement ou leur évolution, diminuer la fréquence des casses et les pertes d'eau

En termes de **communication** :

- meilleure image, plus grande confiance des consommateurs et des autorités sanitaires
- outil de communication permettant plus de transparence dans les échanges avec l'ensemble des parties prenantes, jusqu'au consommateur final

2. Contexte européen en évolution : révision de la directive européenne

Directive « eau potable » en vigueur :

directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

- **Refonte** = travaux pour une révision importante du texte
- Plusieurs instances européennes impliquées : Commission européenne, Conseil de l'Union européenne, Parlement européen

2. Contexte européen en évolution : révision de la directive européenne

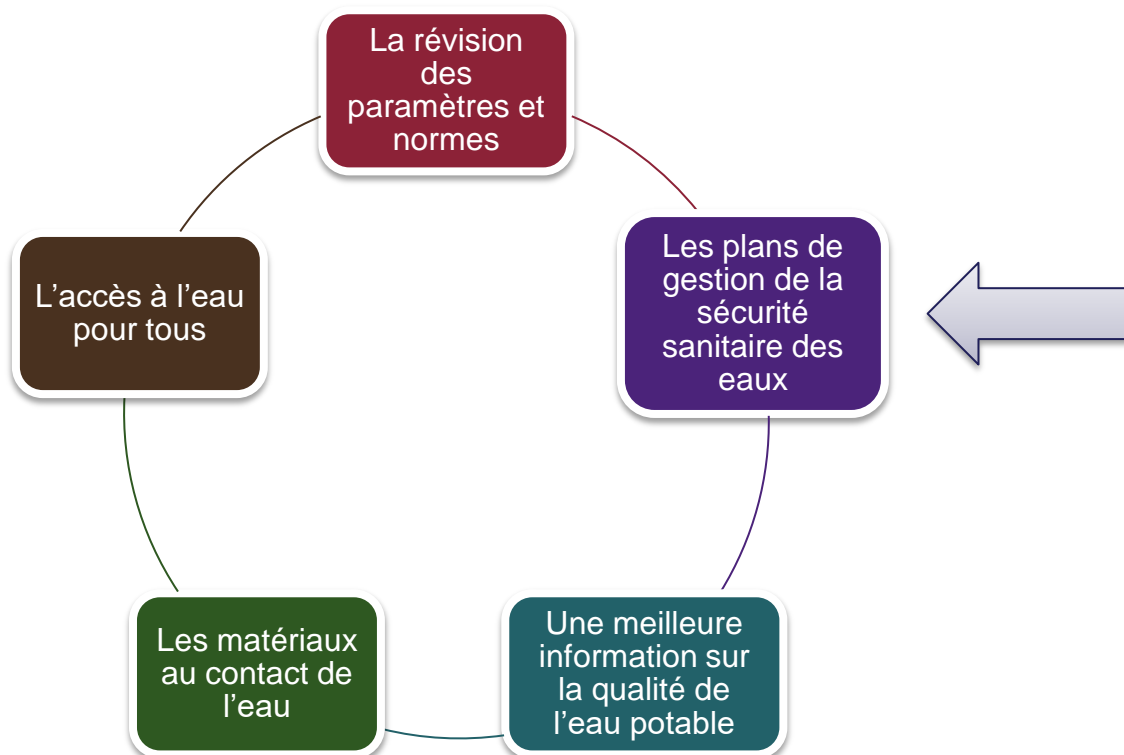
Accord politique trouvé en décembre 2019

<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6060-2020-REV-1/fr/pdf>



- Harmonisation langue / traduction
 - Adoption formelle
 - **Publication au JOUE (4^{ième} trimestre 2020 ?)**
 - **Délai de transposition et mise en conformité = 2 ans (sauf exceptions)**
-

2. Contexte européen en évolution : révision de la directive européenne



2. Contexte européen en évolution : révision de la directive européenne

Les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

Article 7 : dispositions générales sur les PGSSE

- Obligation - Délais imposés (1^{er} PGSSE dans un délai de 4^{1/2}ans à 6 ans à compter de la date de fin de transposition, révision en tant que de besoin et max dans les 6 ans)
- Adaptation possible en cas de contraintes particulières (circonstances géographiques)
- Partage des responsabilités à définir clairement

Articles 8, 9 et 10 : déclinaison du PGSSE

- Article 8 : à la ressource. Échelle à préciser. Lien avec ce qui se fait déjà au titre de la Directive cadre sur l'eau
- Article 9 : du traitement à la mise en distribution. Exemption envisageable pour les petits fournisseurs d'eau, sous réserve
- Article 10 : sur le réseau intérieur des lieux prioritaires. Lien avec les matériaux au contact de l'eau. Focus particulier sur le plomb et les légionnelles

~~Article 18 : rapport des EM à la CE sur certains éléments relatifs à la mise en place effective des PGSSE~~

3. Contexte national actuel

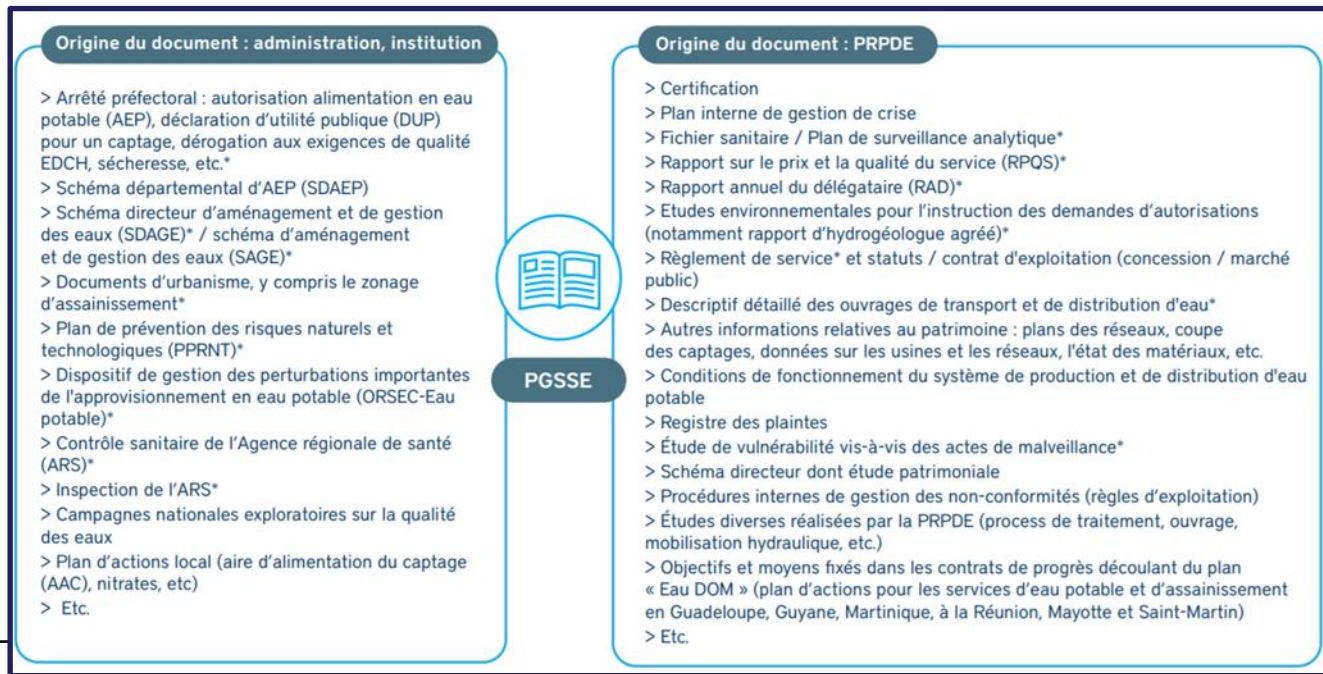
Engagement d'une démarche PGSSE par la PRPDE : caractère **facultatif** dans la réglementation nationale, **pour l'instant**

Dispositions législatives et réglementaires d'ores et déjà existantes qui constituent des « **briques** » ou alimentent le fondement d'une démarche PGSSE (notamment code de la santé publique, code de l'environnement)

- Procédures administratives et règles techniques de protection et de prévention : DUP et périmètres de protection, autorisation d'utilisation / exceptionnelle, produits et procédés de traitement de l'eau, matériaux au contact de l'eau, conception et entretien des réseaux de distribution, autorisation de PLV, etc.
- Management de la qualité par la PRPDE : surveillance (et possibilité d'une prise en compte dans le cadre du contrôle sanitaire), fichier sanitaire, étude de vulnérabilité vis-à-vis des actes de malveillance (UDI > 10 000 habitants), bilan de fonctionnement annuel (> 3 500 habitants), etc.

3. Contexte national actuel

Notion de **démarche intégratrice** : formalisation, valorisation et partage de ce qui existe déjà



Source : guide Astee PGSSE 2020

3. Contexte national actuel

Note d'information DGS du 9 janvier 2018 relative aux PGSSE

- Intérêts de la démarche de PGSSE
- Rôle de l'ARS dans la promotion de la démarche et dans l'accompagnement à sa mise en œuvre
- Points de vigilance en matière de sécurité sanitaire

3. Contexte national actuel

Outils de planification ou de démocratie sanitaire mettant en avant l'importance des PGSSE

- Plan national santé-environnement 3 (2015-2018) (action 55) et déclinaison locale (PRSE 3)
- Rapport du HCSP sur la gestion des non-conformités dans les EDCH (2015)
- Conférence environnementale (2016)
- Plan national de santé publique – Priorité prévention (2018-2019)

3. Contexte national actuel

Outils / Partenaires dans l'accompagnement

Formation / sensibilisation

- EHESP : formations
- FNCCR : vidéo et plaquette, journées d'études
- CNFPT : webinaires les 23 et 30 novembre 2020 et les 7 et 14 décembre 2020
- Plusieurs partenaires des ARS au niveau local

3. Contexte national actuel

Outils / Partenaires dans l'accompagnement

Leviers financiers

- XI^{ème} programme des Agences de l'eau
- Appels à projet des PRSE 3 portés par ARS et DREAL
- Dotation d'équipement des territoires ruraux, aides de certains EPCI par certains départements

3. Contexte national actuel

Outils / Partenaires dans l'accompagnement

Documents techniques (liste non exhaustive)

- Manuel OMS (2010) Manuel de gestion des risques par étapes à l'intention des distributeurs d'eau de boisson
- Norme NF EN 15975-2 (sept 2013) Sécurité de l'alimentation en eau potable – LD pour la gestion des risques et des crises – Partie 2 : gestion des risques.
- Guide Astee (2020) « Initier, mettre en place, faire vivre un « PGSSE » »

4. Guide Astee : un outil pour la mise en œuvre d'un PGSSE

Organisation des travaux de l'Astee

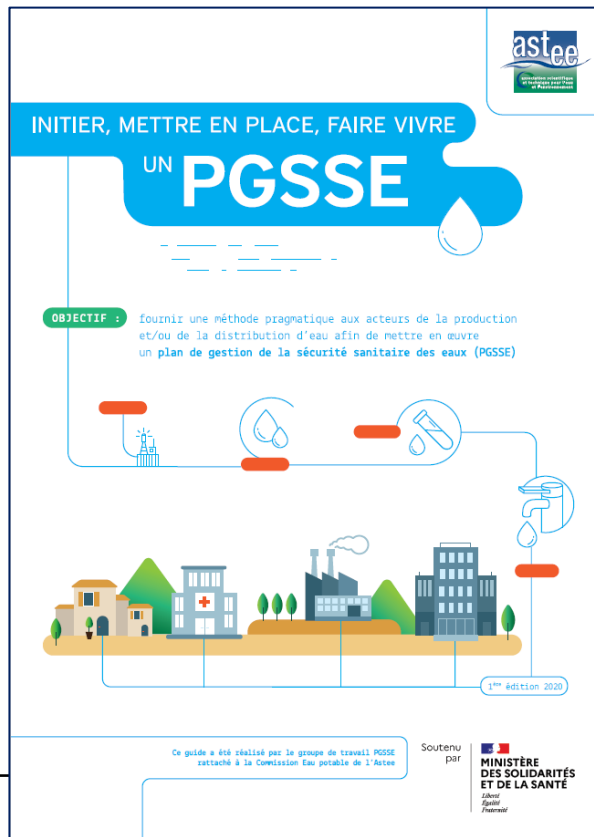
- Depuis 2018, dans le cadre d'une **convention DGS**
- Objectif : réalisation d'un guide technique à l'attention des acteurs de la production et/ou de la distribution d'eau pour leur apporter une méthode afin de mettre en œuvre un PGSSE
- **Groupe de travail pluridisciplinaire : 20 personnes (DGS, ARS, MTE, Agences de l'eau, EHESP, OIEau, FNCCR, collectivités, exploitants, bureaux d'études, etc.)**
- Deux livrables **opérationnels**
- Résultat d'un **consensus** entre les différentes parties prenantes du GT



4. Guide Asteé : un outil pour la mise en œuvre d'un PGSSE

Deux livrables

- un guide technique de près de 80 pages
- un outil / tableau Excel de près de 1 500 lignes



4. Guide Astee : un outil pour la mise en œuvre d'un PGSSE

Deux livrables

- [un guide technique de près de 80 pages](#)
- un outil / tableau Excel de près de 1 500 lignes

Chapitre 1 : Généralités

1. Le PGSSE : qu'est-ce que c'est ?
2. Un guide : pour qui, pour quoi ?
3. L'intérêt des PGSSE
4. Le périmètre du PGSSE
5. Le PGSSE, une démarche intégratrice

→ Des éléments de contexte et de vocabulaire, des témoignages, etc.

4. Guide Astee : un outil pour la mise en œuvre d'un PGSSE

Deux livrables

- un guide technique de près de 80 pages
- un outil / tableau Excel de près de 1 500 lignes



Copyright : les
émotionneurs

Chapitre 2 : Élaboration d'une démarche de PGSSE

MODULE 1 : constitution de l'équipe PGSSE ;

MODULE 2 : description du système de production et de distribution d'eau ;

MODULE 3 : identification des dangers et des événements dangereux, et évaluation du risque initial ;

MODULE 4 : détermination des mesures de maîtrise des risques adaptées, réévaluation et classification du risque résiduel par priorité ;

MODULE 5 : élaboration, mise en oeuvre et maintien d'un plan d'actions ;

MODULE 6 : suivi des mesures de maîtrise des risques ;

MODULE 7 : vérification de l'efficacité du PGSSE ;

MODULE 8 : élaboration de procédures de gestion ;

MODULE 9 : mise au point de programmes d'appui ;

MODULE 10 : planification et réexamen du PGSSE.

→ Les mesures essentielles et ce qui en est attendu, les points de vigilance, des exemples, des outils ou documents utiles, des conseils pour les petites installations, etc.

4. Guide Astee : un outil pour la mise en œuvre d'un PGSSE

Deux livrables

- [un guide technique de près de 80 pages](#)
- un outil / tableau Excel de près de 1 500 lignes

Chapitre 3 : Aide à la réflexion pour la mise en œuvre des modules 3 et 4

1. Éléments de définition
 2. Outils proposés pour la mise en œuvre du module 3
 3. Outils proposés pour la mise en œuvre du module 4
- Évaluation qualitative du risque résiduel
- Évaluation quantitative du risque résiduel

→ Des matrices de cotation (gravité du danger, probabilité de survenue de l'événement dangereux, risque initial, risque résiduel), etc.

4. Guide Astee : un outil pour la mise en œuvre d'un PGSSE

Deux livrables

- un guide technique de près de 80 pages
- un outil / tableau Excel de près de 1 500 lignes avec notamment : des dangers et événements dangereux, des propositions de cotation (gravité du danger), des exemples de mesures de maîtrise, etc.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
	MODULE 3				MODULE 4			MODULE 4 / 5		MODULE 6		
2	LOCALISATION	CAUSES D'APPARITION /	TYPE DE DANGER	TYPE DE DANGERS	FREQUENCE	GRAVITE	RISQUE	EXEMPLES DE MESURES DE MAÎTRISE	EFFICACITE	RISQUE	SUIVI DE LA MESURE DE MAÎTRISE	EXEMPLES DE REFERENCES
4	ETAPE DE L'	ÉVÈNEMENTS DANGEREUX		(Précisions/Commentaires)				DE LA	DESQUELS			TECHNIQUES
9	NB - En cas de détection d'un accessoire polluant ou en cas d'évolution réglementaire, passer à réviser votre PGSSE											
7	RESOURCE											
1	1. Cibles et zones sensibles											
2	2. Aire d'alimentation de captage											
10	10. Eau de surface											
14	14. Eau souterraine											
29	29. Ressources "autres"											
127	127. Disponibilité de service											
243	TRAITEMENT											
243	NB - En cas de dysfonctionnement, passer à prendre en compte les étapes smect et aval de process											
270												
271	271. Risques généraux											
272	272. Digestion											
282	282. Bâches enterrées											
283	283. Utilisation de produits chimiques											
491	491. Pré-ajustage											
492	492. Coagulation / Flocculation											
493	493. Floculation											
502	502. Décantation											
503	503. Filtration rapide											
499	499. Chloration (gypse, javel, hypochlorite de calcium, électrochloration)											
497	497. Dosage de chlorure											
498	498. Désinfection par rayonnement UV											
722	722. Ozonation											
723	723. Membranes / Osmose inverse											
727	727. Filtration lente											
494	494. Filtration sur CAG											
495	495. Réacteur CAP											
496	496. Minéralisation											
498	498. Distillation											
499	499. Distillation											
500	500. Distillation											
504	504. Démagnésiation											
506	506. Décarbonatation											
507	507. Ultrafiltration microfiltration											
508	508. Recyclage eau de lavage											
502	502. Mince à l'équilibre, charbon actif											
503	503. Réacteur en lit fixe											
504	504. Osmose inverse											
505	505. Eau de distribution											
509	509 NB - En cas de dysfonctionnement, passer à prendre en compte les étapes smect et aval de process											
509	509. Réacteur à colonne											
509	509. Réacteur											
510	510. Réacteur - station de pompage											
511	511. Réacteur de distribution public (consolidation)											
514	514. Consolider											
514	514. Réacteur pivot											
560	560. Emballage de manure fixe											
560	560. Réacteur mobile											
562	562. Réacteur - station de pompage / Réacteur											
562												

4. Guide Astee : un outil pour la mise en œuvre d'un PGSSE

- Mise à disposition sur le site de l'Astee en décembre 2020
- Mise à jour à terme des documents si besoin sur la base des RETEX

5. Perspectives

Phase transitoire : du volontaire au réglementaire

- Conforter les démarches d'ores et déjà mises en place
- Se préparer / « être prêt » lorsque cela deviendra obligatoire

RETEX à venir :

- Sensibilisation à, appropriation de, amélioration de la démarche
- Bénéfices multiples
- Intérêt d'une approche partenariale (collectivité, exploitant, prestataire, etc.)

Merci de votre attention